

Les relations entre le Canada et l'Irlande

- Les relations entre le Canada et l'Irlande, établies de longue date, sont diversifiées et dynamiques. Elles sont ancrées dans l'histoire, les valeurs et les traditions communes des deux pays. L'année 2004 marque le 65^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques officielles entre le Canada et l'Irlande. Ces dernières années, les deux pays ont renforcé et étendu leur coopération à de nouveaux domaines, notamment la science et la technologie, les industries culturelles et les questions internationales.
- Les visites de haut niveau et les missions commerciales contribuent à la consolidation des relations. Récemment, en octobre 2003, le Canada a reçu la vice-première ministre et ministre des Entreprises, du Commerce et de l'Emploi, qui était accompagnée d'une importante délégation de représentants des milieux d'affaires et de la politique en Irlande.
- À l'occasion de cette visite, le Canada et l'Irlande ont signé une version actualisée de l'Accord de double imposition afin de simplifier les règles fiscales s'appliquant à la conduite des affaires entre les deux pays.
- À l'échelle internationale, le Canada et l'Irlande collaborent étroitement au sein de l'ONU, du Réseau de la sécurité humaine et d'autres instances internationales pour concrétiser leur profond attachement au multiculturalisme, au maintien de la paix et à l'aide au développement, surtout en ce qui a trait à l'Afrique. L'Irlande et le Canada ont tous deux contribué à gagner l'appui international en faveur de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel.
- Le Canada se réjouit de la coopération et du soutien de l'Irlande dans la réalisation de son programme de relations transatlantiques, surtout en ce qui touche ses liens avec l'Union européenne.
- Le Canada appuie les gouvernements d'Irlande et du Royaume-Uni dans leurs efforts pour maintenir le processus de paix en Irlande du Nord. Le Canada a versé plus de 5,1 millions de dollars au Fonds international pour l'Irlande afin de financer la formation des jeunes, souvent au Canada, et de favoriser la réconciliation communautaire. Des spécialistes canadiens, comme le général John de Chastelain, chef de la Commission internationale indépendante sur la démilitarisation, jouent également un rôle de premier plan dans le processus.